

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

(11) Numéro de publication:

0 105 995
A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 82401883.2

(51) Int. Cl.³: **A 44 C 15/00**, **A 44 C 5/00**,
A 41 F 9/00

(22) Date de dépôt: 13.10.82

(43) Date de publication de la demande: 25.04.84
Bulletin 84/17

(71) Demandeur: **HARRY WINSTON S.A. OF NEW YORK**,
24 quai Général Guisan, CH-1204 Genève (CH)

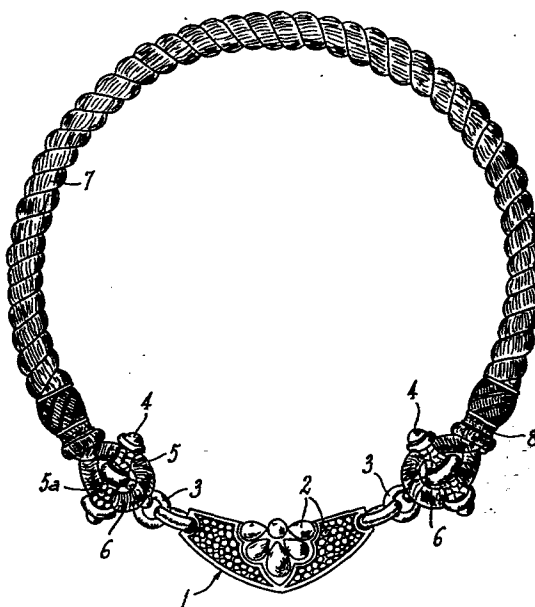
(72) Inventeur: **Winston, Ronald**, 718 5th Avenue, New York
(US)

(84) Etats contractants désignés: **AT BE CH DE FR GB IT LI**
LU NL SE

(74) Mandataire: **Madeuf, René Louls et al**, Cabinet
Madeuf 3, Avenue Bugeaud, F-75116 Paris (FR)

(54) Élément de parure à combinaison pour la réalisation de colliers, bracelets, ceintures, bandeaux de tête et analogues.

(57) L'élément de parure pour la réalisation de colliers, bracelets, ceintures, bandeaux et autres comporte une cordelière 7 dont les extrémités comprennent des organes de liaison 6 pour des dispositifs d'attache 5 reliés à des bijoux 1 qui sont ainsi interchangeables.



EP 0 105 995 A1

Elément de parure à combinaison pour la réalisation de colliers, bracelets, ceintures, bandeaux de tête et analogues.

La présente invention concerne un élément de parure nouveau qui permet au gré de son utilisateur de l'utiliser en tant que collier, bracelet, ceinture, bandeau de tête ou autre et cela tout en lui conférant
5 des aspects différents pouvant être adaptés à la couleur et au style du vêtement porté.

Jusqu'à présent, les éléments de parure sont prévus pour n'être utilisés qu'à une seule fonction, par
10 exemple en tant que collier, et la partie de support est inséparable du bijou. En effet, un bijou, par exemple un pendentif, comporte toujours le même collier bien que celui-ci puisse être constitué par une chaîne indépendante.

15

L'invention permet d'utiliser un même bijou dans des fonctions multiples et de même des bijoux successifs peuvent être mis en oeuvre avec un grand nombre de supports qui permettent d'adapter le bijou à une
20 toilette.

Conformément à l'invention, l'élément de parure comporte au moins une cordelière munie, à ses deux extrémités, d'organes de liaison pour des dispositifs d'at-
25 tache que comporte un bijou destiné à relier les deux extrémités de la cordelière, de sorte qu'un même bijou est utilisable avec des cordelières différentes en constituant de la sorte successivement des colliers, bracelets, ceintures ou bandeaux d'aspect variable.

Diverses autres caractéristiques de l'invention ressortent d'ailleurs de la description détaillée qui suit.

- 5 Des formes de réalisation de l'objet de l'invention sont représentées, à titre d'exemples non limitatifs, au dessin annexé.

La fig. 1 est une vue de face de l'élément de parure
10 à combinaison de bijoux, objet de l'invention.

La fig. 2 est une vue de face de l'élément de parure mais comportant un autre bijou.

- 15 La fig. 3 est une vue de face de l'élément de parure muni d'un autre type de bijou.

La fig. 4 montre de face l'élément de parure comportant une combinaison de bijoux.

- 20 La fig. 5 montre l'élément de parure comportant la combinaison de bijoux de la fig. 4 mais muni d'une cordelière différente.

- 25 L'élément de parure illustré au dessin se présente sous la forme d'un collier mais il pourrait être réalisé de même façon pour constituer un bracelet, une ceinture, un bandeau de tête ou autre. L'élément de parure comporte un bijou 1 qui, à la fig. 1,
30 se présente sous la forme d'un médaillon comportant par exemple des incrustations 2 en pierres précieuses différentes. Le dernier anneau de chaque chaînette 3 est muni de barrettes transversales 4 qui sont avantageusement conformées pour présenter deux poupées 5,
35 5a sensiblement en forme de diabolo.

Les barrettes 4 sont engagées dans des oeils 6 formés aux deux extrémités d'une cordelière 7. Comme l'illustre le dessin, la cordelière 7 peut être d'un type toronné ou tressé ou d'un autre type et
5 il est avantageux que les oeils 6 soient réalisés par une épissure de chaque extrémité de la cordelière, ladite épissure étant à son tour recouverte par exemple par une surliure 8 en fil, cordon ou chaînette de métal précieux ou non.

10

Le mode de réalisation décrit dans ce qui précède fait que le bijou 1 tout en étant solidement relié à la cordelière 7 peut être démonté sans difficulté puisqu'il suffit de faire passer chacune des bar-
15 rettes 4 à travers l'oeil correspondant de l'extrémité de la cordelière 7.

De cette manière, un même bijou peut être utilisé successivement avec des cordelières 7 de couleurs et
20 de formes différentes adaptées à la couleur et au style du vêtement de l'usagère ou de l'usager.

De façon analogue, le même bijou peut successivement être utilisé en combinaison avec une cordelière
25 pour constituer un collier, un bracelet, une ceinture ou un bandeau de tête.

Par ailleurs, il est possible aussi, ainsi que l'illustrent en particulier les fig. 2 et 3, qu'une même
30 cordelière 7 soit utilisée avec des bijoux la ou lb qui sont différents. En effet, la fig. 2 illustre un bijou la comportant un pendentif 9 tandis que la fig. lb illustre un bijou comportant seulement un anneau 10 incrusté de pierres ou autres éléments pré-
35 cieux ou de parure.

La fig. 4 illustre une variante selon laquelle le bijou lc est conformé pour recouvrir les oeils permettant d'assurer la fixation de la cordelière.

Ainsi, le bijou lc est constitué sous la forme d'un
5 fourreau qui peut être coulissé par rapport à la cordelière 7 pour permettre, d'une part, sa mise en place et, d'autre part, le recouvrement des oeils et barrettes d'attache.

10 La fig. 5 illustre une variante suivant laquelle le bijou lc est associé à une cordelière double 7a, c'est-à-dire à double brin, qui peut évidemment être utilisée également avec les bijoux apparaissant
aux autres figures. Il est avantageux que la cor-
15 delière 7a à double brin soit munie de place en place de bijoux auxiliaires l_1 , l_2 se présentant par exemple sous la forme de deux manchons accolés qui permettent ainsi de maintenir parallèlement les deux cordelières ou brins de cordelière.

20

L'invention n'est pas limitée aux exemples de réalisation, représentés et décrits en détails, car diverses modifications peuvent y être apportées sans sortir de son cadre. En particulier, les moyens de fixation
25 du bijou peuvent être différents, les barrettes 4 pouvant être remplacées par des crochets, anneaux ou autres fermoirs.

Revendications

- 1 - Elément de parure à combinaisons pour la réalisation de colliers, bracelets, ceintures, bandeaux
5 de tête et analogues, caractérisé en ce qu'il comporte au moins une cordelière munie à ses deux extrémités d'organes de liaison pour des dispositifs d'attache que comporte un bijou destiné à relier
10 les deux extrémités de la cordelière de sorte qu'un même bijou est utilisable avec des cordelières différentes en constituant de la sorte successivement des colliers, bracelets, ceintures ou bandeaux d'aspect variable.
- 15 2 - Elément de parure suivant la revendication 1, caractérisé en ce que les organes de liaison se présentent sous la forme d'oeils.
- 20 3 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que les dispositifs d'attache se présentent sous la forme de barrettes, crochets, anneaux ou autres fermoirs.
- 25 4 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que les dispositifs d'attache sont disposés à l'extrémité de maillons d'une chaînette.
- 30 5 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que les organes de liaison en forme de barrettes se présentent sous la forme de deux poupées ou diabolos.
- 35 6 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 5, caractérisé en ce que les oeils formés

aux extrémités de la cordelière sont formés par une épissure.

- 7 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que l'épissure des
5 oeils est surliée, la surliure formant un bijou complémentaire.
- 8 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 7, caractérisé en ce que le bijou se
10 présente indifféremment sous la forme d'un médaillon, d'un pendentif, d'un anneau ou analogue.
- 9 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 8, caractérisé en ce que la cordelière
15 est d'un type toronné ou tressé et comporte un ou plusieurs brins disposés parallèlement.
- 10 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 9, caractérisé en ce que la cordelière à
20 plusieurs brins comporte des bijoux intermédiaires formant liaison.
- 11 - Elément de parure suivant l'une des revendications 1 à 10, caractérisé en ce que le bijou est
25 constitué sous la forme d'un fourreau coulissant recouvrant les organes de liaison de la cordelière et les dispositifs de fixation du bijou.

FIG. 1

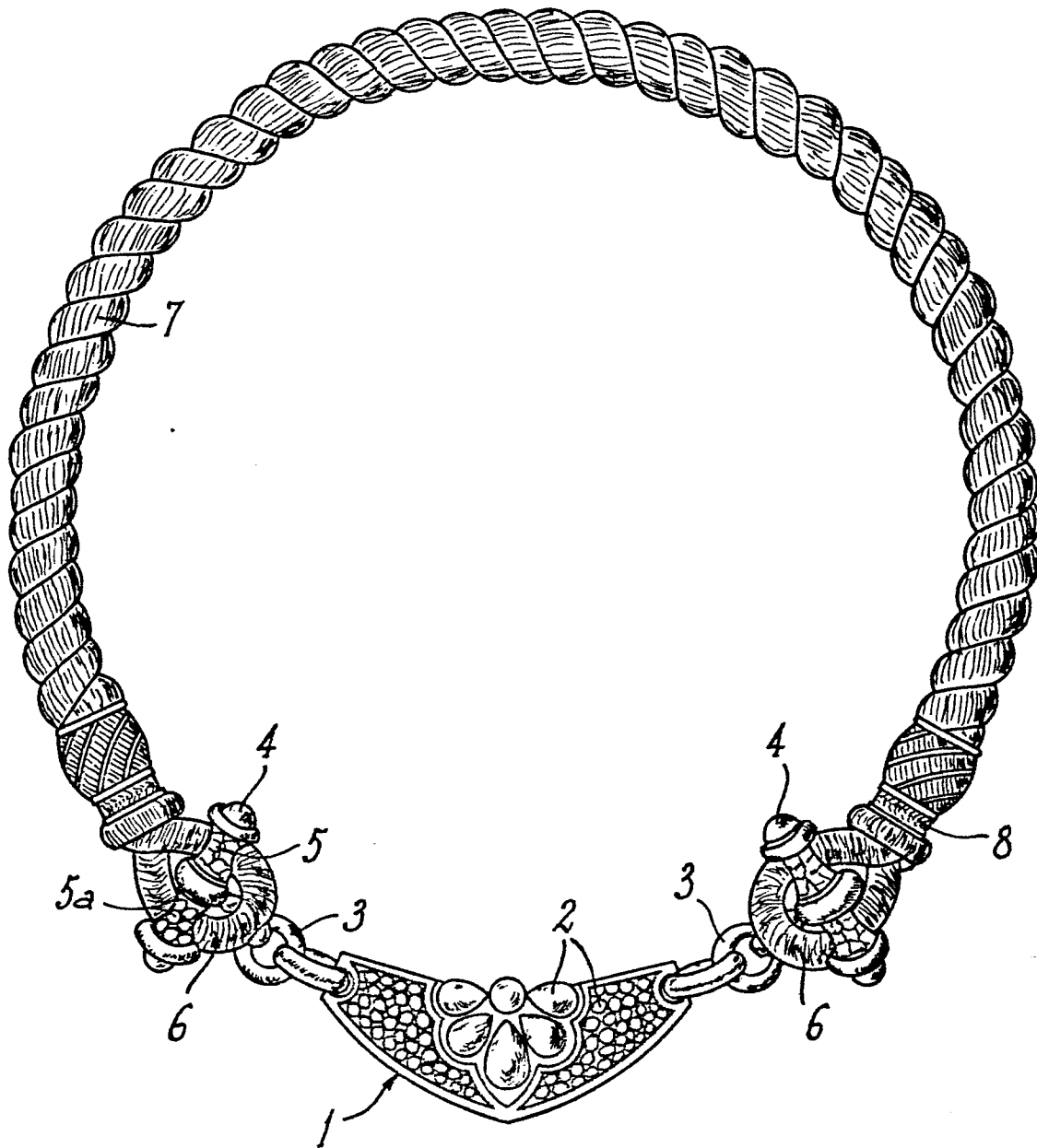


FIG. 2

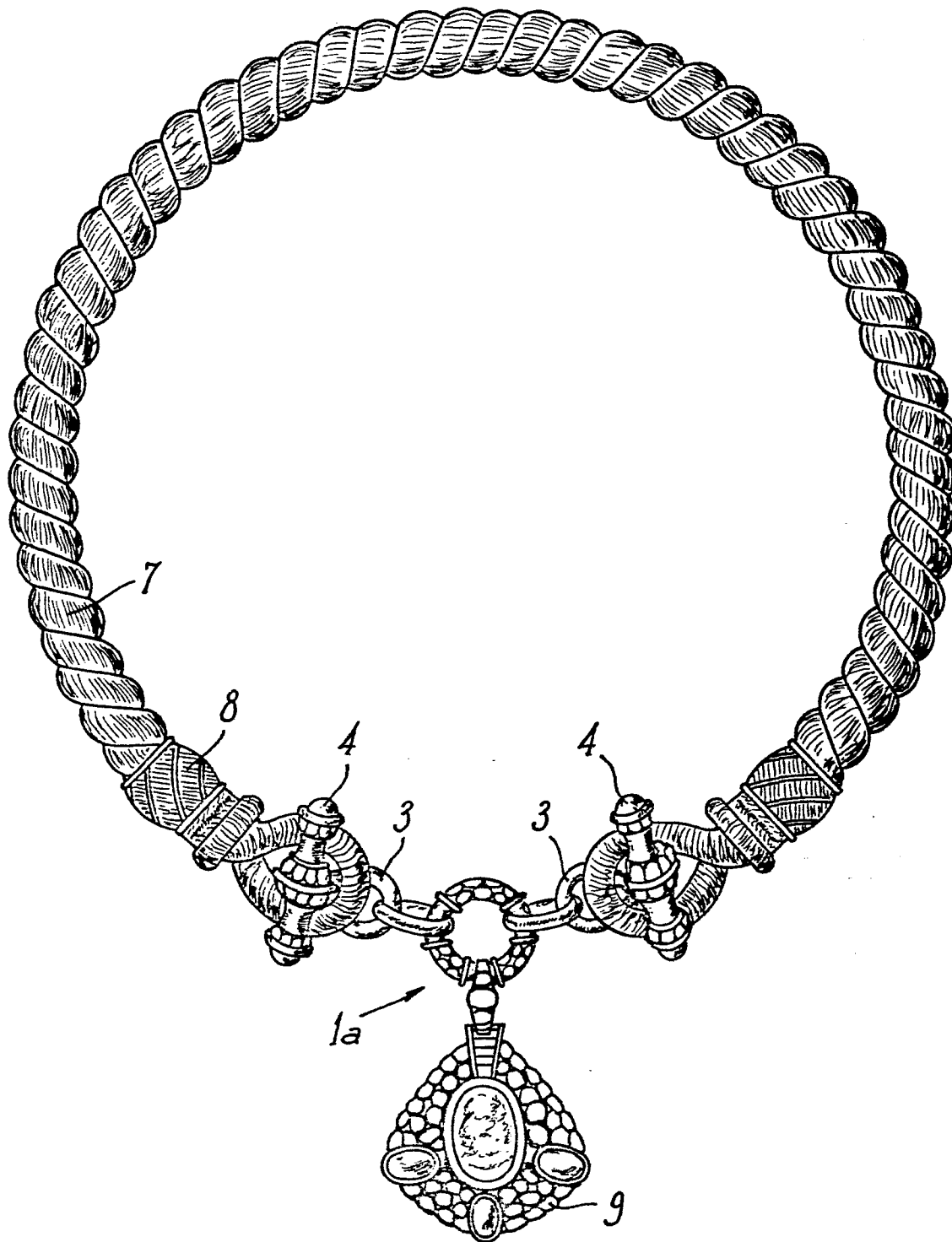


FIG. 3

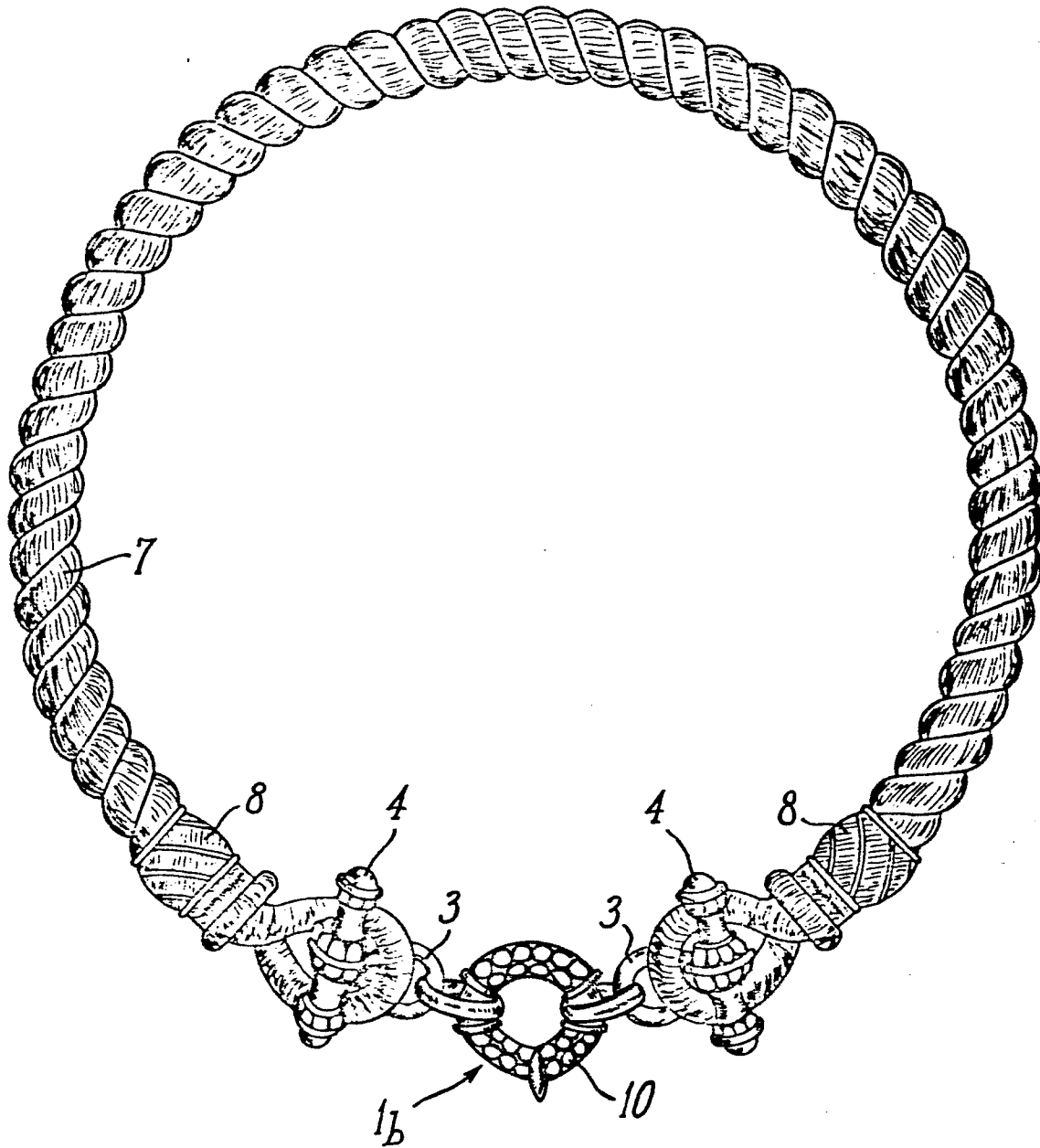


FIG. 4

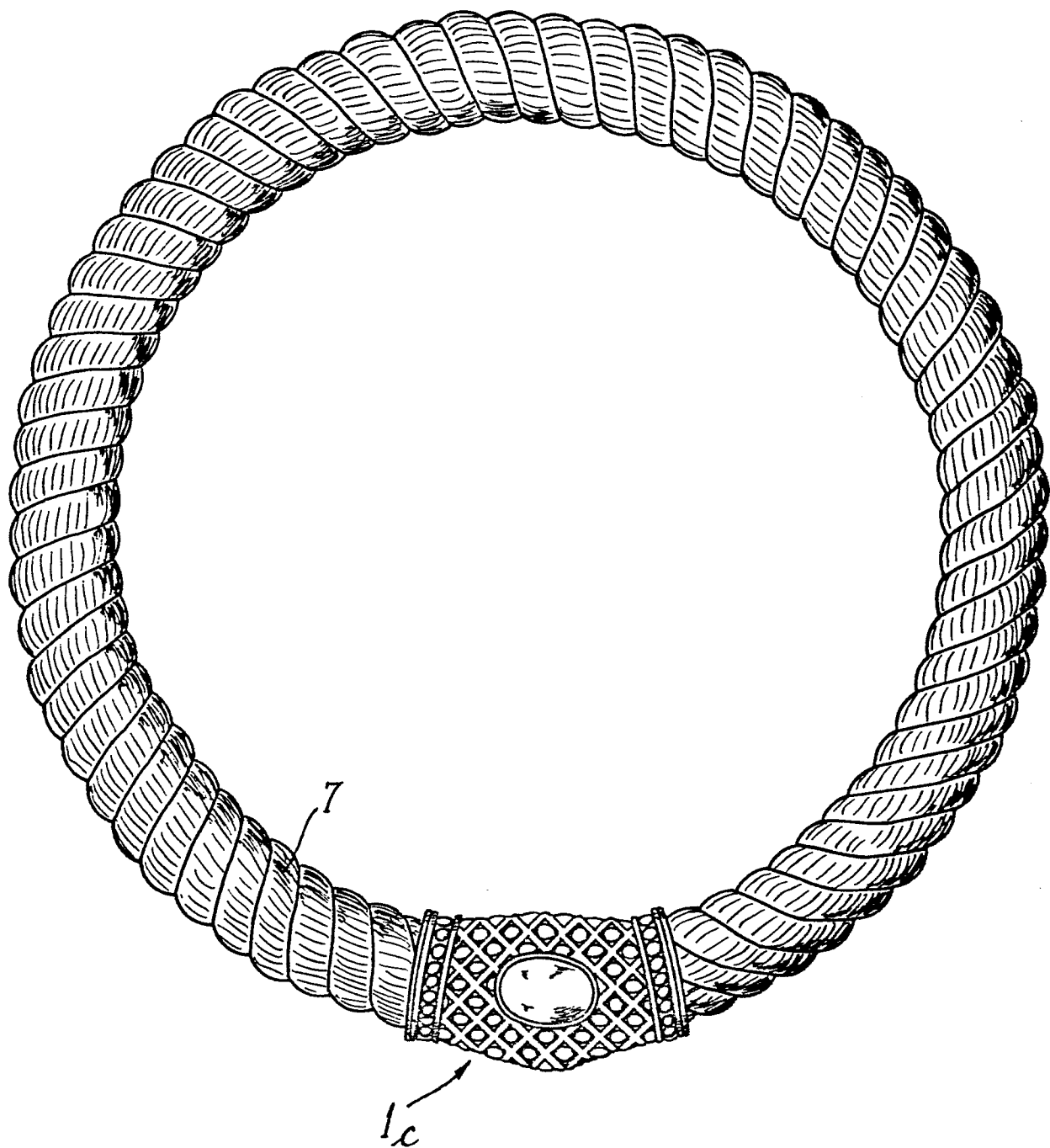
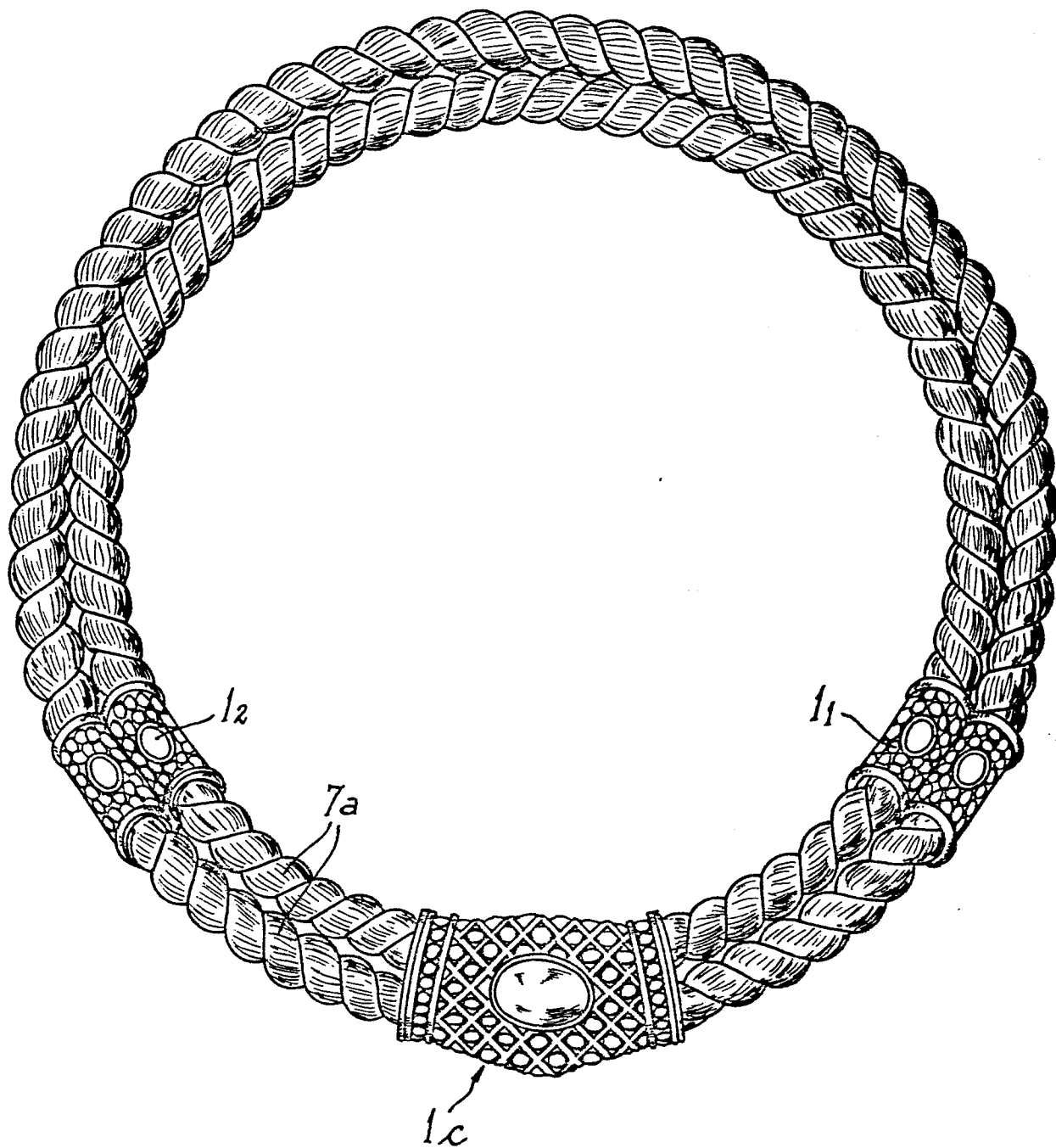


FIG. 5





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0105995

Numéro de la demande

EP 82 40 1883

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
X	FR-A-2 495 449 (D. BITTON) * Page 1, alinéas 1-3; page 3, alinéas 2,3; revendications 1,3; figures 8-10 *	1-4,8	A 44 C 15/00 A 44 C 5/00 A 41 F 9/00
A	DE-U-6 925 248 (L. GRAF) * En entier *	1-3,8	
A	FR-A-2 473 854 (F. ABOULKER) * En entier *	1,3	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			A 44 C A 41 F
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 22-06-1983	Examineur GARNIER F.M.A.C.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	